

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 SEPTEMBRE 2012 À 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni le vingt cinq septembre deux mille douze à vingt heures trente minutes, en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire en exercice.

Nombre de conseillers en exercice : 14

PRÉSENTS (6) : Mesdames Madeleine LAPERROUSE, Agnès LATTARD-PRUVOT – Messieurs Claude BERARD, Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Didier MARTIN-FARDON.

ABSENTS (8) : Mesdames Ingrid BORGHART, Valérie MONTANIER - Messieurs Sébastien ANDRE, François COMBET, Denis QUEZEL-GUERRAZ, Michel VINIT.

PROCURATIONS (2) :

Madame Marie-Thérèse COMBET donne procuration à Monsieur Gérard BORON.

Madame Marie-Ange SORRENTINO donne procuration à Madame Madeleine LAPERROUSE.

Le quorum fixé au nombre de 8, n'étant pas atteint, les membres du Conseil Municipal ne peuvent pas délibérer les point à l'ordre du jour, à savoir :

- 1) **Délibération pour une demande de subvention au F.D.E.C. pour le réseau des chaleur .**
- 2) **Délibération pour un renouvellement d'un contrat Adjoint Administratif de 2^{ème} classe.**
- 3) **Délibération pour mandater SUNALP afin d'étudier l'installation de panneaux photovoltaïques.**
- 4) **Délibération pour le lancement d'une procédure de biens vacants sans maître.**
- 5) **Délibération sur le choix de l'urbanisme pour le lancement du P.L.U.**
- 6) **Délibération sur la proposition de périmètre de la future Communauté de Communes.**
- 7) **Question diverses.**

Monsieur le Maire convoque donc les membres du Conseil Municipal à une nouvelle réunion qui aura lieu de mardi 2 Octobre 2012 à 20h30, au lieu habituel des séances. Conformément à la loi, les membres du Conseil Municipal délibéreront sur les points de l'ordre du jour visés ci-dessus, quelque soit le nombre de membres présents à cette nouvelle séance.

La séance est levée à 21h00.

Fait à Sainte-Marie-de-Cuines,
Le 27/09/2012.

Le Maire,
Philippe GIRARD.

